Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 200

Artikel: Ovide au Palais fédéral ou les métamorphoses d'un futur Institut
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016204

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

surtout constituée par des petits propriétaires immobiliers urbains, les principales gérances immobilières restant à l'extérieur. Cette sécession fribourgeoise, qui retarde d'autant la reconnaissance officielle de la convention romande du 4 décembre 1970 par le Département fédéral de l'économie publique, va constituer l'amorce d'une lutte fratricide et sans merci entre des intérêts immobiliers divergents du canton de Fribourg.
L'aboutissement de cette lutte est aujourd'hui connu : deux Chambres immobilières fribourgeoises se sont constituées dans ce canton. Le film des événements montre la violence et l'acharnement juridiques des adversaires.

1er mai 1972 : M. Macheret refuse de recevoir des représentants de la Chambre de commerce fribourgeoise, association chargée d'apporter sa médiation dans le conflit qui oppose la Fédération immobilière romande à M. Macheret.

9 juin 1972 : neuf régisseurs de la Sarine, de la Singine, du Lac, de la Gruyère et de la Broye demandent à la Chambre de commerce une réunion pour décider la création imminente d'une Chambre fribourgeoise immobilière.

Août 1972 : M. Macheret réunit le comité de l'Association fribourgeoise des intérêts immobiliers et propose de convoquer pour le *6 septembre 1972*, une assemblée générale extraordinaire de son association pour décider le changement de nom de celle-ci en Chambre immobilière fribourgeoise.

Fin août 1972 : mis au courant de cette manœuvre destinée à prendre de vitesse toute autre initiative en matière immobilière, le directeur de la Chambre de commerce cherche à entrer en contact avec M. Macheret.

4 septembre 1972, à 8 h. 30 : au cours d'une entrevue avec le directeur de la Chambre de commerce, M. Macheret, désinvolte, rejette toutes les offres de celui-ci, persuadé qu'il créera « sa » Chambre immobilière le premier.

5 septembre 1972, à 11 heures : un consortium de régisseurs, banques, compagnies d'assurances etc., opposés à M. Macheret, se réunit de toute urgence au cours d'une séance préparatoire à la constitution d'une Chambre immobilière.

5 septembre 1972, à 20 h. 30 : sous la présidence du directeur de la Chambre de commerce, une assemblée constituante se réunit et crée une Chambre immobilière fribourgeoise.

6 septembre 1972, à 20 h. 15 : création d'une seconde Chambre immobilière fribourgeoise dirigée par M. Macheret qui demande immédiatement l'inscription de sa nouvelle Chambre au Registre du commerce.
Le Conseil d'Etat doit maintenant trancher !

Ovide au Palais fédéral ou les métamorphoses d'un futur Institut

Nous avons évoqué, il y a quelques mois (DP 175) les querelles suscitées par l'idée de créer en Suisse, à l'imitation de ce qui existe déjà à l'étranger, notamment en Scandinavie, un institut voué à l'étude de la paix et de la guerre. Dernier acte (provisoire) de cette fondation qui n'en finit pas, le Conseil fédéral vient de faire connaître la liste des membres du comité provisoire de création du dit institut.
Dont le nom d'ailleurs a subi une évolution bien caractéristique. Car dans son postulat de 1966, à l'origine de toute l'affaire, le conseiller national Max Arnold avait invité le Conseil fédéral à créer un « institut suisse pour l'étude des conflits, la protection de la paix et la limitation des armements ». Dans le rapport qui est demandé à l'ancien ambassadeur Roy Ganz en 1970 sur ce problème, le nouvel organisme devient « l'institut suisse pour l'étude des conflits et la protection de la paix ». La pré-consultation terminée, il ne restera plus qu'un « institut fédéral de recherches sur les relations internationales et les causes des conflits ».
Le comité provisoire qui vient d'être désigné reflète bien, et cette évolution, et l'habituel panachage politique, linguistique, confessionnel, militaire et social des commissions fédérales. Il comprend en effet l'ancien motionnaire de 1966, secrétaire général de la VPOD, Max Arnold, et l'actuelle conseillère nationale de Lucerne, démocrate-chrétienne, Me Josi Meier, pour l'équilibre des partis ; les professeurs Christian Dominicé et Jacques Freymond de Genève pour la Suisse romande, l'armée et les sciences juridiques et historiques, le théologien Hans Ruh, directeur de l'Institut d'éthique sociale de la Fédération des Eglises protestantes suisses pour l'exigence morale, et les professeurs Aloïs Riklin et Daniel Frey, de Saint-Gall et Zurich, pour la Realpolitik. A qui s'ajoutent le journaliste Peter Frey, du « Tagesanzeiger », l'ancien ambassadeur Anton Ray Ganz et Pierre Boissier, membre éminent du CICR, et enfin Gurt Gasteyger, professeur à l'Institut atlantique de Paris, centre de recherches plutôt tourné vers le grand large. Un quarteron de fonctionnaires complète la liste. De partisan des institutions qui travaillent pour la paix, contre la guerre, peut-être avec les moyens du bord, il n'en est pas question ici. On n'attendra pas de ce comité un élan contestataire, ni la « révolution » dont on agita le spectre en Suisse alémanique lors des discussions nées de l'idée d'un tel institut. Il faut espérer cependant que ses membres sauront jeter les bases d'un travail scientifique dans un domaine encore à défricher dans notre pays.